

Le club d'escrime de Mennecy organise son 9ème Challenge de rentrée

# 9<sup>ÈME</sup> CHALLENGE DE RENTRÉE 2020

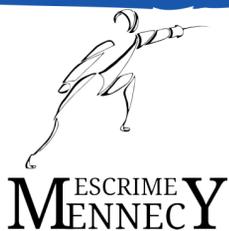
FLEURET : M9-M11-M13-M15  
EPÉE : M15-M17-M20-SÉNIOR-VÉTÉRAN



**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020**  
**ESCRIME MENNECY**

**Complexe Sportif Alexandre Rideau**  
R.N 91, boulevard Charles de Gaulle  
91540 - Mennecy

[www.escrime-mennecy.fr](http://www.escrime-mennecy.fr)



# 9<sup>ÈME</sup> CHALLENGE DE RENTRÉE 2020

## FLEURET-EPÉE

### DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

FLEURET : M9-M11-M13-M15 / EPÉE : M15-M17-M20-SÉNIOR-VÉTÉRAN

**ARTICLE 1:** Epreuve individuelle au fleuret électrique pour les M9, M11, M13 et M15 garçons et filles ; à l'épée électrique pour les M15, M20, Sénior et Vétérans hommes et dames. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.

**ARTICLE 2:** Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse) 350 N. A partir de la catégorie M13 inclus: Sous cuirasse 800.

**ARTICLE 3:** Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E. Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. 2020/2021. Licence de la saison 2019/2020 acceptée si accompagnée d'un certificat médical à jour. Sur-classement possible.

**ARTICLE 4:** Formule et règlement de l'épreuve :

1 tour de poule de 4, 5 ou 6 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination).

1 tableau d'élimination directe sans repêchage pour toutes les catégories.

La constitution des poules se fait au hasard avec un décalage par club dans la mesure du possible.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.

**ARTICLE 5:** Fleuret: les frais d'engagement s'élèvent à 8 € pour toutes les catégories.

Epée: les frais d'engagement s'élèvent à 6€ pour toutes les catégories.

**ARTICLE 6:** Un stand matériel « Royal Escrime » sera présent lors de la compétition ([www.royalescrime.com](http://www.royalescrime.com)).

**ARTICLE 7:** Inscriptions et Arbitrage :

Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre à partir de 4 tireurs inscrits. Inscription OBLIGATOIRE par mail avant le jeudi 24 septembre 2020 à minuit en indiquant le nom, prénom, téléphone et la catégorie de chaque participant ainsi que le nom, prénom et diplôme de l'arbitre (si besoin): [maitres-darmes@escrime-mennecy.fr](mailto:maitres-darmes@escrime-mennecy.fr)

Aucune inscription sur place. Toutes inscriptions (mail) seront dues par le Club si le tireur ne se présente pas le jour de la compétition. Le nombre de participants étant limité, le club d'escrime de Mennecy confirmera par retour de mail les inscriptions.

**ARTICLE 8:** Protocole Sanitaire:

16 participants maximum pour les catégories "Dames" au fleuret et pour toutes les catégories à l'épée.

32 participants maximum pour les catégories "Hommes" au fleuret.

Le protocole sanitaire complet est disponible sur [www.escrime-mennecy.fr](http://www.escrime-mennecy.fr). Merci de le lire attentivement avant le début de la compétition.

**ARTICLE 9:** Les 4 ou 8 premiers (selon les effectifs) de chaque catégorie seront récompensés.

Horaires et lieu :

**ARTICLE 10:**

-Fleuret.

M11 (2010/2011 ; lame 2 électrique): appel 9h / Scratch à 9h15.

M15 (2006/2007 ; lame 5 électrique) : appel 9h / Scratch à 9h15.

M9 (2012/2013 ; lame 0 électrique): appel 13h / Scratch à 13h15.

M13 (2008/2009 ; lame 2 électrique) : appel 13h / Scratch à 13h15.

-Epée.

Sénior et Vétérans: appel 10h / Scratch à 10h15.

M15 et M20: appel 14h / Scratch à 14h15.

Complexe Sportif

Alexandre Rideau

RN.191

Boulevard Charles de Gaulle

91540 Mennecy